

Charte environnementale de la Société Adaptel

ADAPTEL encourage l'adoption de comportements responsables au quotidien, en particulier en matière de gestion des déchets et de réduction de la consommation de ressources.

- **Tri des déchets** : Chaque salarié est invité à adopter une politique de tri sélectif des déchets.
- **Réduction de la consommation de papier** : Les documents des intérimaires doivent être scannés afin de limiter les photocopies.
- **Économie d'énergie** : Les ordinateurs et lumières doivent être éteints pendant les pauses déjeuner et après la fin de la journée de travail.
- **Dématérialisation des processus** : Tous les collaborateurs sont encouragés à orienter intérimaires et partenaires vers nos parcours digitalisés pour réduire l'utilisation du papier.
- **Utilisation de produits écoresponsables** : ADAPTEL veille à l'utilisation de produits respectueux de l'environnement, à la fois dans son fonctionnement interne et dans ses achats.

Charte environnementale de la Société Adaptel

C C C C
C

ADAPTEL s'engage à diminuer l'utilisation des matières premières dans ses processus internes :

Objectif Zéro Papier

Depuis 2017, l'objectif de dématérialisation des bordereaux d'heures a été atteint. En 2023, grâce à nos outils en ligne, 100 % des relevés d'heures sont désormais digitalisés.

Politique de mobilité durable

ADAPTEL n'a plus de parc automobile propre. Afin de limiter son empreinte carbone, l'entreprise encourage ses salariés à privilégier les transports en commun ou le vélo, notamment via les dispositifs de vélos en libre-service.

- **Mobilité douce** : Prise en charge à hauteur de 50 % de l'achat de vélos ou trottinettes personnelles.
- **Covoiturage** : Prise en charge de 50 % des frais de stationnement pour les collaborateurs pratiquant le covoiturage.
- **Aide à l'achat de scooters électriques** : Soutien financier pour l'acquisition de scooters électriques.





Charte environnementale de la Société Adaptel



B B B



ADAPTEL met en place des dispositifs pour assurer le recyclage de divers types de déchets :

- **Piles, batteries et ampoules usagées** : Collecte gratuite par un organisme agréé.
- **Papiers et cartons** : Des bacs de récupération sont mis à disposition.
- **Cartouches d'encre** : Envoi systématique des cartouches usagées à des sociétés spécialisées dans leur recyclage.
- **Matériel informatique** : Reprise du matériel obsolète par des entreprises spécialisées dans le retraitement.
- Depuis mi-2023, les **machines à café** à capsules ont été remplacées par des machines à café à grains, et le marc de café est récupéré par des collaborateurs ayant un jardin.

Évaluation de la charte

La présente charte est valable sans limitation de durée. Son application sera évaluée lors de chaque revue de direction. Elle pourra être révisée en fonction des initiatives futures de la société ou des nouvelles réglementations environnementales.

Pour toutes vos questions, vous pouvez vous adresser à
Jennifer issy27@adaptel.fr

